



## Quels professionnels vous accompagnent ?

Des médecins  
Des sage-femmes  
Des infirmières puéricultrices ou infirmières  
Des auxiliaires de puériculture  
Des éducateurs de jeunes enfants  
Des psychologues  
Des psychomotriciens

## Où ?

Dans les centres de PMI  
À votre domicile  
Au sein des SST (Services des Solidarités Territoriales)

## Quand ?

Dès votre désir de grossesse  
Dès le début de la grossesse  
Dès la sortie de maternité  
Dès que vous en ressentez un besoin pour votre enfant jusqu'à 6 ans.

Nous travaillons en partenariat avec les maternités, les professionnels de soins libéraux, les hôpitaux, les CMP (Centres Medico Psychologiques), les crèches, les écoles, les associations de proximité...

## Adresse

Vous pouvez nous trouver  
[www.hauts-de-seine.fr/pmi](http://www.hauts-de-seine.fr/pmi)

Vous pouvez nous joindre  
**Accueil téléphonique : 0 806 00 00 92**  
(prix d'un appel local : tapez 1)

Vous pouvez nous écrire  
**Conseil Départemental des Hauts-de-Seine**  
**92731 NANTERRE Cedex**



Scannez le QR code ci-dessous pour accéder à la plateforme  
**RDV Solidarités**  
ou sur  
[www.rdv-solidarites.fr](http://www.rdv-solidarites.fr)





Le Département vous accompagne dans votre projet de grossesse et son suivi. Des équipes pluridisciplinaires vous soutiennent dans votre parentalité et dans les grandes étapes du développement de votre enfant de 0 à 6 ans.



## Autour de la grossesse

**Entretien prénatal précoce**

**Consultations médicales de suivi de grossesse**

**Préparation à l'accouchement**

**Informations et conseils** autour de l'alimentation du nouveau-né et de l'arrivée du bébé à la maison

**Entretien postnatal**

**Échange autour de la contraception**

La PMI est un service du Département ne nécessitant aucune avance de frais. Lors de votre venue, pensez à amener la carte vitale ou tout autre justificatif (AME, CSS...) et une pièce d'identité pour vous et votre enfant. Les consultations médicales et de sages-femmes sont remboursées par la Sécurité Sociale.

## Autour de l'enfant de 0 à 6 ans

### **Consultations médicales**

examens, vaccinations, suivi du développement global du nourrisson et du jeune enfant, orientations vers des spécialistes

### **Consultations de puériculture,** soutien aux besoins de l'enfant

### **Accueil pesée-conseils**

**Accompagnement individuel ou collectif** autour de l'alimentation, du sommeil, de la prévention des accidents domestiques, du développement, de l'éveil...

**Dépistage des troubles du neurodéveloppement,** accompagnement et orientation

**Bilans de santé en école maternelle**

